

Personnel.

M. Motta de l'audience

Copie.

fixée à mercredi prochain,
à 11 h., a été jugée nécessaire, car la

Genève, le 16 décembre 1933.

Cher Monsieur,

gagner et être claire. 18.XII.33

Le Conseil d'Etat de Genève, soit sa majorité, part en guerre contre la sentence et excite les paysans. M. Motta vient de me téléphoner pour me dire qu'il avait demandé une entrevue au Conseil fédéral; j'ai écrit à M. Motta après réflexion qu'il y aurait avantage à retarder l'entrevue; l'association des zones a sa réunion mercredi; il serait bon que le Conseil fédéral puisse recevoir quelques messages de Genève avant la réunion avec le Conseil d'Etat.

Il faut s'attendre à ce que les paysans genevois soient assez violents; je tâche de trouver des calmants; peut-être pourrez-vous agir de Berne ?

Je suis sûr que vous saurez préparer un excellent papier pour réfuter les propos de la majorité du Conseil d'Etat. On peut dire en particulier: 1° que le parti socialiste et M. Nicole sauf erreur ont repoussé la convention de 1921 2° qu'ils ont approuvé le compromis d'arbitrage 3° que la procédure d'arbitrage et de conciliation a été recommandée en 1921 par le Grand Conseil de Genève unanime 4° que le projet suisse de règlement de 1930 a été approuvé par Genève sauf erreur, en tout cas par la Chambre genevoise d'agriculture le 3 février 1933 (voir Journal d'agriculture suisse du 14 mars 1933) 5° que dès lors il faudrait faire la preuve que le règlement des experts est beaucoup plus défavorable que ledit projet 6° que les zones ont une valeur économique (voir la sentence) 7° que le



prix de la vie en est influencé 8° que contrairement à ce que dit le Travail, les mesures de police concernant la main-d'oeuvre de la zone ne sont pas touchées par la sentence et par l'arrêt, etc.

Au sujet de la commission franco-suisse, M. Logoz pense comme moi qu'il y aurait intérêt à y mettre un représentant de l'intérêt général, en même temps juriste, et que ce représentant pourrait bien être M. Albert Picot. La question l'intéresse vivement et je serais heureux que vous puissiez échanger vos vues à ce sujet - si cela est pressé par téléphone.

Pardonnez-moi de vous ennuyer ainsi continuellement et croyez-moi votre cordialement dévoué.

(sig.) Paul E. Martin